

Jullié

Jullié



Bulletin municipal

Janvier 2013 – N°30

Le mot du maire



Madame, Monsieur,

2012 s'est achevé. Beaucoup d'entre nous ont fêté en famille ou entre amis les fêtes de Noël et du Nouvel An, pour un moment de détente en ces temps incertains.

Adresser des souhaits de bonheur et de réussite en cette période de **difficultés et d'incertitude peut paraître invraisemblable, et pourtant c'est**, au-delà de la tradition, une bonne manière de manifester notre volonté de faire bouger les choses.

La responsabilité du maire est de savoir rassembler pour toujours mieux vivre et avancer ensemble. Cependant, cela ne peut se concevoir sans les administrés.

Oui, car ce sont bien toutes ces forces vives de notre commune, entre autres le tissu associatif, qui permettent **le développement et l'animation de la vie locale.**

Leurs actions sont des éléments déterminants dans la création de liens entre les administrés, un moyen de lutte **contre la solitude et l'indifférence. Ce sont ces initiatives qui contribuent à faire vivre notre village auquel nous sommes tous attachés.** Je renouvelle mon appel à participer aux animations ou manifestations organisées tout **au long de l'année. Votre présence reste pour chaque bénévole la meilleure des reconnaissances.**

Et c'est aussi notre action quotidienne et notre relation avec les autres qui, au-delà des mots, sont déterminantes.

Je **voudrais donc très sincèrement vous remercier, toutes et tous, pour votre investissement, quel qu'il soit, au service de notre belle commune.**

La crise économique mondiale laissait augurer en 2012 des situations compliquées et des moyens plus limités qui, **comme vous l'avez constaté, font aujourd'hui partie intégrante de notre quotidien** : diminutions des dotations de l'Etat alors que les coûts de fonctionnement augmentent (énergie, carburant, services...).

Les subventions versées aux collectivités territoriales devenant plus restrictives et incertaines, il nous appartient **d'être encore plus vigilants et prudents dans nos projets d'investissement.**

Néanmoins et malgré ces incertitudes, nous avons à cœur de finaliser les travaux pour lesquels nous nous étions engagés.

En 2013, nous allons travailler à l'aménagement de la salle des fêtes afin de la rendre encore plus accessible et fonctionnelle, à la réfection du lavoir et à la création du « chemin des mémoires rurales » qui reliera la place du village au moulin de la Roche. Cette dernière réalisation se poursuivra durant plusieurs années. Avec confiance et surtout, avec l'optimisme indispensable à la bonne conduite des affaires municipales, nous travaillerons prioritairement en 2013 sur ces projets ainsi que sur l'évolution de la station d'épuration des réseaux d'eau pluviale et d'assainissement. La bonne gestion des deniers publics reste bien entendu au cœur de nos préoccupations pour 2013.

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente **année 2013 et que nos vœux apportent le meilleur à chacun d'entre vous.**

Le Maire

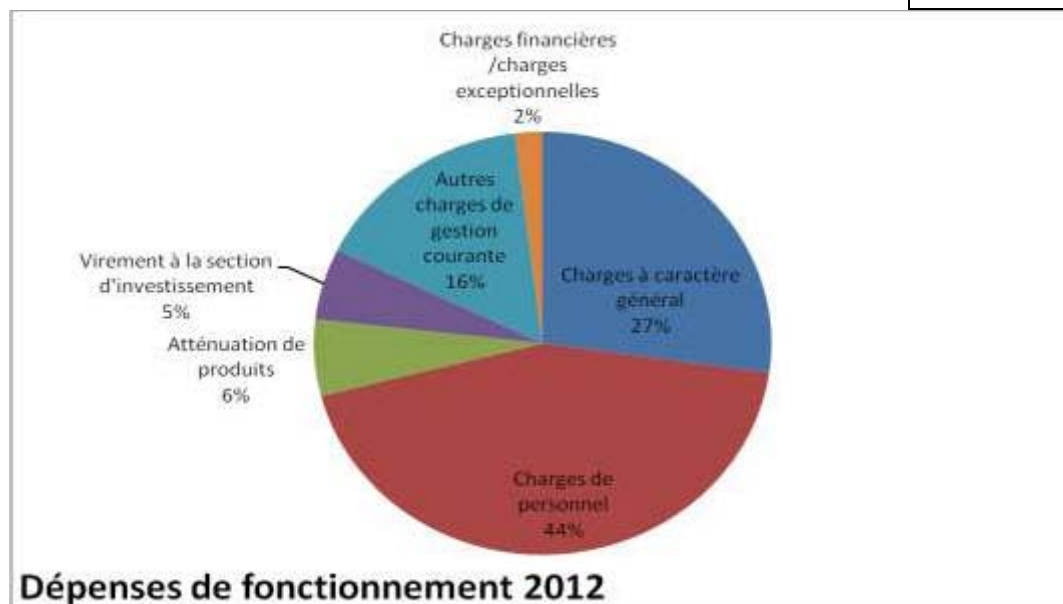
Jacques BRET

Le budget communal

↳ FONCTIONNEMENT (2012)

Dépenses

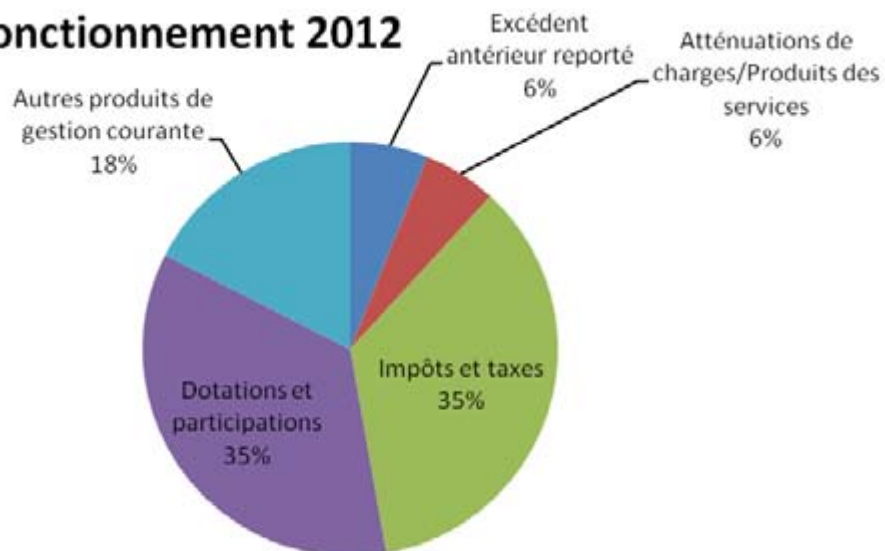
	réalisé
Charges à caractère général (combustibles, carburants, alimentation, produits de traitement, fournitures : entretien, petit équipement, voirie, administratives, scolaires, vêtements de travail, entretien : terrains, bâtiments, voies et réseaux, matériel roulant, autres biens mobiliers, maintenance, assurances, honoraires, relations publiques, frais postaux et télécommunications, cotisations, impôts, taxes)	75 070.62 €
Charges de personnel (salaires, charges sécurité sociale, cotisations retraite)	120 787.97 €
Atténuation de produits (FNGIR)	16 026.60 €
Virement à la section d'investissement	15 000.00 €
Autres charges de gestion courante (subventions, contribution au service incendie, indemnités et cotisations retraite élus)	43 578.10 €
Charges financières / Charges exceptionnelles (intérêts d'emprunts)	5 388.96 €
	275 852.25 €



Recettes

	réalisé
Excédent antérieur reporté	21 753.95 €
Atténuations de charges / Produits des services (Indemnités journalières/ droits de stationnement)	20 448.02 €
Impôts et taxes (impôts locaux, taxe additionnelle droits de mutation,...)	126 265.03 €
Dotations et participations (dotation forfaitaire, dotation solidarité rurale, dotation nationale de péréquation, participation La Poste pour agence postale communale, dotations de compensations taxes)	125 922.29 €
Autres produits gestion courante/Produits exceptionnels (revenus des immeubles (gîtes, locations appartements communaux, commerce, salle des fêtes), participation aux charges, paiement des repas par les familles au restaurant scolaire,...)	62 519.33 €
	356 908.62 €

Recettes de fonctionnement 2012






INVESTISSEMENT

(de 2008 à 2012)

	Dépenses	Recettes (subventions)	Reste à la charge de la commune	Revenus estimés annuels (base 2012)	Amortissement de l'investissement (en années)
Commerce	389 822.90 €	150 686.64 €	239 136.26 €	15 072.00 €	
+ Intérêts d'emprunt (emprunt sur 14 ans)	44 057.35 €	/	44 057.35 €	/	
	433 880.25 €	150 686.64 €	283 193.61 €	15 072.00 €	19
Rénovation gîtes	159 407.10 €	72 000.00 €	87 407.10 €	11 400.00 €	7.5
Divers travaux église (chéneaux, moraines, moteur tintement, horlogerie, mur, couverture,...)	19 892.42 €	0	19 892.42 €	/	/
Création site internet	6 169.38 €	4 096.10 €	2 073.28 €	/	/
Ecole numérique	14 437.93 €	9 000.00 €	5 437.93 €	/	/
Aménagement cour d'école	10 436.30 €	5 024.00 €	5 412.30 €	/	/
Matériel déneigement (lames chasse neige, kit délestage étrave,...)	5 301.46 €	0	5 301.46 €	/	/
Véhicule voirie	6 000.00 €	0	6 000.00 €	/	/
Tondeuse	3 199.99 €	0	3 199.99 €	/	/
Informatique mairie	5 795.85 €	0	5 795.85 €	/	/

Ces investissements ont été réalisés sans augmentation des impôts locaux.

Actuellement en cours :

-  Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
-  Etude sur les réseaux d'assainissement
-  Travaux mairie/salle des fêtes

La vie des commissions communales

La Commission Voirie

Rémy Savoye, Jérôme Corsin, Jean-Yves Naudin, Joël Rollet, Dominique Peiller

Si la météo de 2012 a énormément compliqué la tâche des viticulteurs et des agriculteurs en général, elle n'a toutefois pas été trop capricieuse. Pas ou peu de neige ou d'orage. Seule la période de gel qui a duré plus que de coutume aurait pu mettre à mal notre voirie, principalement au dégel. Mais il n'en a rien été. Nous avons même pu faire l'économie du point à temps (réparation à la tâche). Il sera fait en 2013.

La route du cimetière, très fréquentée, a été refaite. Un reprofilage soigné devrait permettre un bon écoulement des eaux dans les canalisations en place et éviter ainsi que l'eau qui s'écoule en amont du cimetière ne finisse sa course vers les habitations situées à l'entrée du bourg (coût approximatif de ces travaux 29 000 € TTC, pris en charge par la CCRB).

Des travaux ont également été réalisés aux Roberts. Une portion de chemin bétonnée a été reprise et la réception des eaux modifiée. Le système en place posait beaucoup de problèmes au passage de certains véhicules (coût approximatif 4200 €). Des travaux de terrassement afin de remettre ce chemin à sa largeur initiale étaient également prévus. Un différent rencontré avec un voisin les a repoussés à une date ultérieure.

A l'automne, était programmé le curage du bassin de rétention des Belins mais les pluies conséquentes de la fin de saison n'ont pas permis leur exécution. Ils seront réalisés au printemps 2013 si Dame Nature se montre un peu plus conciliante.

Différentes études ont également été demandées au technicien « voirie et érosion » de la CCRB, dont une concernant un problème d'érosion d'un talus situé au Mollard. Pour des raisons de sécurité, le Conseil a décidé de condamner le passage des véhicules sur la route qui le surplombe. A l'heure actuelle, cette étude n'a pas été suivie d'effet, car priorité a été donnée à un autre problème d'érosion situé à la Roche, en bordure d'un chemin de randonnée. Un trou béant s'est creusé et présente un risque majeur, non seulement pour les marcheurs mais également pour les véhicules. De plus, une conduite d'eau passe à proximité et pourrait se trouver déchaussée.

Pour finir, des places de parking handicapés et arrêt 10 minutes ont été réalisées près de l'épicerie ainsi que le changement de certains panneaux de signalisation vieillissants.

La Commission Fleurissement

Dominique Rollet, Martine Nicolosi, Jean-Yves Loup-Forest

Pour cette année 2012, Jullié s'est de nouveau inscrite au concours « villes et villages fleuris ». La remise des prix s'est déroulée le 19 Janvier à Tassin la Demi-Lune mais nous n'avons pas obtenu de prix.

Le jury est venu mi-juillet, accueilli par Mme Botton. Dans notre fleurissement, c'est l'association du travail d'agents communaux, de Jullié Animations mais aussi de bénévoles dévoués à l'entretien de nos parterres fleuris, qui a été soulignée. La qualité des bacs et balconnières vers le lavoir et au centre de notre commune a été appréciée. C'est la première année que le jury attire notre attention sur le grand nombre de pélargoniums et conseille une diversification des végétaux plantés. Il espère aussi que nous poursuivrons nos efforts sur les aménagements le long de l'axe principal.

A noter que cette année Jullié Animations a réalisé au Moulin Aujas un nouveau parterre de rosiers couvre-sol. A cette occasion, le nombre restreint de bénévoles dévoués au fleurissement de Jullié s'est agrandi de nouveaux membres. Nous tenons à les en remercier et nous en profitons pour renouveler notre appel à votre soutien physique et aux idées que vous voudrez bien partager avec nous sur l'évolution du fleurissement de notre commune.

Même s'il est vrai qu'en ces temps difficiles, les fleurs peuvent être considérées par certains d'entre nous comme un luxe, bon nombre de nos visiteurs soulignent que nous avons la chance d'avoir des lieux bien fleuris et entretenus. Actuellement, n'est-il pas primordial de nous développer sur un plan touristique ? Notre cadre de vie est notre vitrine et le fleurissement un attrait touristique important qu'il est nécessaire de soutenir et d'étendre, si nous voulons continuer à développer les séjours de courte et de moyenne durée sur notre commune.

Alors, n'oublions pas que le fleurissement est l'affaire de tous et que, s'il nécessite du temps, il n'implique pas forcément de grosses dépenses. L'achat de plants n'est pas une obligation. On peut tout autant échanger boutures et plançons entre voisins.

A nos jardinières et bon fleurissement 2013 !

La Commission Bâtiments

Rémy Savoye, Jean-Yves Naudin, Martine Nicolosi, Joël Rollet

La commission bâtiments, en ce début d'année, s'est principalement préoccupée de finir la réhabilitation des gîtes communaux. Nombre de petits détails restaient à régler, entre autres de décoration. Chacun a d'ailleurs pu juger des travaux réalisés lors de la visite proposée au public, le 25 février. Le relookage a largement été apprécié. Quelques petites corrections ont toutefois été apportées, suite aux remarques pertinentes qui nous ont été faites. Elles nous ont conduits, entre autres, à modifier la disposition des accessoires dans le gîte n° 1 qui peut accueillir des handicapés, sur les précieux conseils d'une personne en fauteuil.

Le local abritant jusqu'à maintenant la cantine a connu une cure de jouvence. Recevant dorénavant la garderie, en dehors des heures de repas, il a fallu repenser le rangement. De grandes étagères ont été mises en place, la banque « en formica » (elle était toujours en service !...) qui tenait lieu de séparation a été supprimée, et enfin un bon coup de pinceau ont redonné une nouvelle vie à cette pièce devenue lumineuse et fonctionnelle.

L'appartement situé au rez-de-chaussée de la Salle des Fêtes a également été rénové : douche italienne installée, circuits électriques mis aux normes, carrelage et fenêtres double vitrage changés, il peut également recevoir des personnes à mobilité réduite du fait de sa situation et de son aménagement intérieur.

Au programme de la fin d'année, la réfection de la mairie, avec intégration de l'agence postale. Le manque de confidentialité, dans sa disposition actuelle, a encouragé le Conseil à sa refonte. Un bureau a également été créé à l'étage où le Maire pourra recevoir sans déranger le travail de la secrétaire. Ancien appartement de l'institutrice, une partie cuisine avec sanitaire a été conservée pour le personnel. Après les travaux effectués en cours d'année sur le perron d'accès, la mairie est dorénavant accessible aux personnes en fauteuil.

La CCRB a commandé, pour l'ensemble des communes de son territoire, une étude sur l'accessibilité. Elle avait pour but de faire, dans un premier temps, l'état des lieux et ensuite de nous apporter les solutions techniques afin de répondre aux normes exigées au 1^{er} janvier 2015. Un rapport de 33 pages nous a été remis avec, en conclusion, le montant estimatif des travaux. Ils s'élèvent à 195 900 € HT. Dans un contexte économique difficile et avec des subventions qui fondent comme neige au soleil, vous pouvez imaginer qui seront les payeurs... De plus, les contraintes sont telles qu'elles sont parfois difficiles à mettre en œuvre, surtout dans les anciens bâtiments, à moins de pousser les murs. L'utilisation d'ascenseurs a même, dans certains cas, été préconisée. Une étude similaire a également été faite en voirie avec certes un coût bien moindre, mais qui aura de toute façon une répercussion sur le budget communal. Un planning de travaux sera étudié par le conseil.

La Commission Fêtes et Cérémonies

Jérôme Corsin, Jean-Yves Loup-Forest, Edith Perraud, Dominique Peiller

En début d'année, nous avons souhaité organiser une visite des gîtes nouvellement rénovés afin de permettre à tous les habitants de se rendre compte du potentiel d'accueil offert.



Visite des gîtes le samedi 25 février 2012

Nous avons aussi voulu, avec la participation du caveau des viticulteurs, honorer Franck MOREAU, fils de nos anciens épiciers, Josette et Patrice, qui a obtenu le titre de meilleur sommelier d'Asie Océanie 2012. Un verre de l'amitié a été offert en son honneur lors de son passage à Jullié, en septembre dernier, afin de le féliciter pour son travail qui est un véritable rayonnement pour notre village.



Franck et sa famille

En 2013, en collaboration avec la commission bâtiment, nous allons travailler à l'aménagement de la salle des fêtes afin de la rendre encore plus fonctionnelle.



Commémoration du 8 mai



La Commission de l'Information, du Patrimoine et du Cadre de Vie

Marie-France Lerousseau, Jérôme Corsin, Edith Perraud, Dominique Rollet

Le 25 février 2012, nous avons organisé la projection publique du DVD « Jullié...Mémoires et Passions » en la présence de Monsieur Gérard LEPINE, réalisateur du film sur la vie à Jullié en 1968/1969. De nombreux Julliatonnes et Julliatons, accompagnés de leur famille, avaient fait le déplacement. Ce fut l'occasion pour certains d'évoquer de nombreux souvenirs avec Monsieur LEPINE et, pour d'autres, de connaître un peu plus la vie et le travail des habitants de Jullié.



Il est toujours possible de se procurer en Mairie le DVD « Jullié...Mémoires et Passions » (8 €) ainsi que le CD de photos « Jullié en images » (4 €)

Les services destinés aux enfants

Garderie / Cantine

Une garderie périscolaire fonctionne tous les jours d'école, elle est ouverte de 7 h 30 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 15. La garderie est installée dans le même local que la cantine. La participation financière des parents est la suivante : **4.60 € par jour (fréquentation le matin et le soir) et par enfant, 2.50 € par ½ journée et par enfant.** Le goûter est fourni par la garderie.

Une cantine scolaire fonctionne tous les jours d'école. Le prix du repas pour l'année scolaire en cours est de **3.30 €.**

Centres de loisirs

Centre de Loisirs « Le Temps de l'enfant » à La Chapelle de Guinchay

Cette année, chaque semaine de l'accueil de loisirs aura été rythmée autour d'un thème imaginaire ! (le monde médiéval, au cœur des pays chauds et froids, le monde fantastique et la musique et vous). L'école élémentaire a donc été décorée et les animateurs déguisés en fonction de ceux-ci afin de développer au mieux l'imaginaire des enfants. Chaque semaine s'est terminée par un spectacle proposé aux parents, ravis de voir leur progéniture danser, jouer, et chanter. Différents intervenants ont proposé plusieurs stages: rollers, basket, multisports, badminton, poney, foot, cirque, perles.....Bref, autant d'activités pour contenter un maximum d'enfants. Le séjour de Thoissey pour les 7-10 ans a également été un grand succès.

Le bilan chiffré est donc très positif puisque 185 enfants différents se sont pressés aux portes du centre durant 4 semaines jusqu'à accueillir plus de 100 enfants la même semaine. Sur ces 185 jeunes, 128 étaient chapellois, les autres étant des enfants des communes avoisinantes de Saône-et-Loire et du Rhône.

Le secteur ados a également connu une vive réussite, notamment pour les deux séjours à Bellecin, très rapidement complets. Les activités de karting, paint-ball, canoë, téléski-nautique, laser game, beach volley, escalade ont quant à elles accueilli 43 adolescents dont 35 chapellois.

Après ce très bon bilan, nous espérons connaître le même succès en 2013 avec un accueil de loisirs rempli de nouveauté!

Programme des activités :

sur le site de la mairie de La Chapelle de Guinchay : <http://www.lachapelledeguinchay.fr/>

Renseignements :

au 03 85 23 18 03 de 16h30 à 18h30 et le mercredi toute la journée.



Accueil de loisirs « Les p'tits Sou liés » à Villié-Morgon

Il y a de l'action aux p'tits Sou liés !! Notre centre de loisirs, situé dans l'enceinte de l'école de Villié accueille les enfants de 2 à 12 ans chaque mercredi et jours de vacances. Une équipe d'animateurs dynamiques et motivés proposent d'embarquer dans des aventures palpitantes, avec une belle palette d'activités proposées : sportives, manuelles, d'expression, des jeux, de la cuisine, du théâtre, de la danse. Un projet « le tour du monde » est proposé chaque mercredi sur la demi-journée. Pour pimenter tout ça, des intervenants danse, cuisine, des artistes viennent à notre rencontre. Nous organisons des veillées à thème au sein de notre structure, des veillées contes, raquette, des sorties piscine, cinéma, accro branche, labyland...et pour couronner le tout, des séjours et des mini-camps au ski sont proposés pendant les vacances de Février.

Le tarif est de 18.60 € pour les habitants de la Communauté de communes de la Région de Beaujeu, et de 23.10 € pour les extérieurs. Des aides sont apportées en fonction de la commune d'habitation et du quotient familial CAF ou MSA.

L'accueil a lieu de manière échelonnée entre 7h30 et 9h30 le matin, et le départ du soir entre 17h et 17h30.

Pour tout renseignement : Noémie Taguet 06 29 70 59 46 /ptitsoulies@gmail.com



✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂

RAPPEL : La municipalité de Jullié alloue une subvention de 7 €/enfant/jour avec un maximum de 10 jours/enfant/an (sur la période du 1^{er} juillet au 30 juin) pour tout enfant domicilié à Jullié au moment du séjour et participant à une journée, une colonie, un camp, ... organisé par un établissement du Rhône ou se situant à 20 km maximum de Jullié.

C'est ainsi que la municipalité a participé au financement de 61 journées pour 12 enfants en 2012.

✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂

Lutte contre la sclérodémie

La sclérodémie est une maladie auto-immune rare mais sérieuse, caractérisée par une sclérose progressive du derme et parfois des viscères. Les mains et le visage sont très touchés par la maladie. La fatigue est omniprésente. Dans sa forme la plus grave, la sclérose peut atteindre tous les organes : tube digestif complet, cœur et poumons, reins, vessie, organes génitaux, muscles, nerfs, tendons et articulations, foie, système nerveux central.

L'Association des Sclérodémiques de France (ASF) est une association loi 1901 composée de malades atteints de la sclérodémie, de leurs conjoints, de leurs familles, de leurs amis, de sympathisants, qui tous s'inquiètent et unissent leurs forces pour tenter de vaincre la sclérodémie. L'association a été créée pour rassembler les sclérodémiques et leur famille pour les aider à mieux vivre la maladie, favoriser et encourager la recherche médicale par des actions sur le terrain, faciliter la diffusion des informations sur la sclérodémie. Déclarée d'Assistance et de Bienfaisance, l'ASF a été reconnue d'utilité publique. Tous les ans, l'ASF lance un appel à projet de recherche, qui permet de financer des projets de recherche médicale, biomédicale et paramédicale. Les personnes qui souhaiteraient s'investir pour aider et soutenir la recherche peuvent se rendre sur le site internet de l'association : www.association-sclerodemie.fr

Relais Assistantes Maternelles

Communauté de Communes de la Région de Beaujeu



Suite au partenariat avec la **Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Villefranche** et la Communauté de Communes de la Région de Beaujeu (CCRB) le Relais Assistantes Maternelles « Bambin'ou ? » (RAM) est né en 2005. Structure intercommunale, qui couvre 17 communes, on recense 135 Assistantes Maternelles agréées par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Rhône. Géré par l'**Association Bambin'ou ? Le Relais d'Assistantes Maternelles** se **compose d'assistantes maternelles (AM)** et de parents. **Nathalie ROUILLET**, animatrice responsable et **Virginie MERIEUX**, animatrice adjointe sont là pour vous accueillir lors des permanences **administratives et en temps d'animation**.

Qu'est-ce que le RAM Bambin'ou ? Le relais a pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité d'accueil des enfants de 0 à 4 ans au domicile des AM :

- ✓ C'est un lieu d'échange, d'écoute, d'information et d'animation au service des enfants, AM, parents.
- ✓ Ce n'est ni un lieu de garde d'enfants, ni un employeur d'AM

Des services offerts aux assistantes maternelles et aux parents :

- ✓ Recenser l'offre et la demande de garde au niveau des 17 communes de la CCRB.
- ✓ Conseiller et informer les assistantes maternelles sur la législation, leurs droits et obligations.
- ✓ Etre un médiateur entre les employeurs (parents) et les employées (assistantes maternelles) en cas de conflit.
- ✓ Prêter des livres sur la « petite enfance ».
- ✓ Mettre en place, pour les assistantes maternelles, des formations complémentaires à la formation initiale dispensée par le Conseil Général.
- ✓ Organiser des réunions à thème pour les assistantes maternelles et les parents.
- ✓ Gérer le service « SOS Nounous ».
- ✓ Gérer la location de matériel de puériculture.

Les Temps d'animation itinérants ouverts à tous avec le Bambin'ou ? : Mardi et jeudi de 9 h à 11 h 30. Ouverts à tous, sur toutes les communes, aussi souvent que vous le pouvez / souhaitez et à fréquenter sans modération. Portable itinérance : 06 20 11 55 65. Le programme des passages est envoyé chaque trimestre à chaque adhérent et partenaire

Les Temps d'animation professionnels itinérants réservés aux assistantes maternelles et enfants en garde avec le Bambin'ou ? : Virginie utilise le camion **Bambin'ou ?** pour se rendre tous les vendredis matins de : 9 h à 11 h 30 dans les communes de la C.C.R.B. En **complément des temps d'animation** déjà en place, elle encadre ces temps professionnels à thème.

Les Temps collectifs au relais, réservés aux assistantes maternelles et enfants en garde (sur inscription) : lundi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30/mardi, jeudi de 14 h à 17 h / vendredi de 13 h 30 à 16 h. Relais fixe situé dans le Pôle Petite Enfance.

Les temps d'animation itinérants se déroulent dans les salles des fêtes des communes de la C.C.R.B. (excepté Vernay qui n'a pas de salle adaptée) autorisées par la P.M.I de Beaujeu.

Ces temps d'animation permettent de nombreux échanges autour du thème de la petite enfance et cela de façon conviviale et très naturelle.

Vous pouvez vous rendre dans toutes les communes (pas uniquement celle où vous résidez).

Les permanences administratives au relais (*pour parents et assistantes maternelles*) :

Lundi : 8 h 30 à 11 h 30

Possibilité de garde des enfants par une animatrice.

Mardi : 17 h 00 à 19 h 00

Jeudi : 17 h 00 à 19 h 00

Relais fixe situé dans le Pôle Petite Enfance : 220 Avenue J.B. Sornay 69910 Villié-Morgon ☎ 04 74 04 27 21
ram.bambin@orange.fr

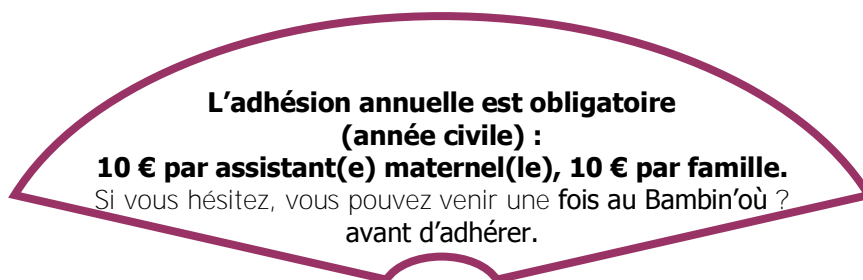
L'utilité du relais et de ses temps d'animations :

Les enfants, un lieu :

- ressource adaptée à chaque âge avec des jeux, jouets, livres, espaces créatifs et animations,
- de socialisation pour préparer l'entrée à l'école maternelle,
- de vie où les échanges entre enfants se font en la présence d'adultes référents,...
- d'éveil et d'apprentissage.

Les adultes, un lieu :

- de rencontres où les Assistantes Maternelles et les familles sortent de leur isolement,
- d'échanges sur le développement des enfants,
- d'information.



I n f o r m a t i o n s

SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Mardi de 9 h à 11 h 30 / Vendredi de 16 h à 18 h / Sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

Téléphone : 04.74.04.41.96 – Télécopie : 04.74.04.47.98

Email : mairie.jullie@wanadoo.fr / Site : www.jullie.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Début 2013, l'agence postale communale déménage à la mairie.

L'Agence Postale est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 50 et le samedi de 9 h à 11h.

En plus des services financiers (dépôt d'espèces et de chèques, retraits), l'agence postale propose à la vente les produits suivants : timbres de collection, colissimo emballage, enveloppes « prêt à poster » (à l'unité, par 10 et par 100 avec beaux timbres), lettres max (6 formats selon poids et épaisseur de la marchandise), recharges téléphoniques pour tous les opérateurs.

TRESORERIE DE BEAUJEU

4, rue Général Leclerc BP 16 69430 BEAUJEU

Lundi : 13 h à 16 h, Mardi à Jeudi : 8 h30 à 12 h / 13 h à 16 h, Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Téléphone : 04.74.04.80.84 – Fax : 04.74.69.50.27

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

A compter du 1er janvier 2013, les autorisations de sortie de territoire sont supprimées. Il en va de même pour le laissez-passer préfectoral qui pouvait encore être délivré pour les mineurs de moins de 15 ans qui se rendaient, sans titre, en Belgique, en Italie, au Luxembourg et en Suisse. **Un mineur français pourra franchir les frontières muni de son passeport en cours de validité ou de sa carte nationale d'identité en cours de validité**

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) sont tenus de se présenter en Mairie pour se faire recenser **dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans**. **Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.**

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

	<i>1 jour</i>	<i>2 jours</i>
Habitants de la commune	140 €	230 €
Extérieurs	210 €	320 €
Caution (pour dégradations)	500 €	
Caution (pour nettoyage)	150 €	
Chauffage	Facturé en fonction de la consommation relevée	

RESERVATION DES GÎTES COMMUNAUX

Pour la réservation des gîtes communaux, s'adresser au secrétariat de mairie (04.74.04.41.96). Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2012 :

	Semaine	Week-end ou 2 nuits	Nuit
Gîte n°1	210 €	110 €	70 €
Gîte n°2	240 €	135 €	90 €
Gîte n°3	240 €	135 €	90 €
Gîte n°4	240 €	135 €	90 €
Gîte n°5	320 €	180 €	120 €

Caution : 250 € - Forfait ménage : 50 € (pour les locataires qui le souhaitent) – Participation pour frais d'électricité : 0.15 € le kWh (8kWh compris dans le tarif de location) – Taxe de séjour : 0.30/personne/jour (sauf personnes exonérées).

RÉSERVATION DE LA SALLE COMMUNALE

La salle communale est à la disposition des associations. Afin qu'il n'y ait pas deux associations en même temps, il est indispensable que chaque utilisateur réserve au préalable cette salle au secrétariat de mairie. La **priorité d'utilisation** sera donnée à la société qui aura effectué la réservation. Le nettoyage est à la charge de l'association ayant utilisé la salle.

RÉSERVATION DES TABLES

Les tables avec tréteaux sont à la disposition des associations et des habitants de la commune. Afin qu'il n'y ait pas deux utilisateurs en même temps, il est indispensable que chacun réserve au préalable au secrétariat de mairie. La priorité d'utilisation sera donnée à celui qui aura effectué la réservation. Les tables et tréteaux doivent être rendus propres. La réservation des bancs se fait auprès de Jullié Animations.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES ET POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

La collecte des ordures ménagères a lieu le mardi. **Toute remarque concernant le ramassage des ordures ménagères (pas de passage, poubelle cassée,...) doit être directement faite à la Communauté de Communes de la Région de Beaujeu (04.74.04.89.94).** Les points d'apport volontaire sont situés au Moulin Aujas (emballages ménagers, verre, papiers/journaux) et à côté de la salle des fêtes (verre). Ils doivent rester propres et accueillants pour tous ; **lorsqu'ils** sont pleins, il est interdit de déposer vos déchets à côté. Les conteneurs situés sous les platanes ont été supprimés ; **tous les usagers doivent disposer de leur propre conteneur.** A noter : les vêtements/textiles/maroquinerie doivent être déposés sur le point d'apport volontaire situé près de la déchetterie de Juliénas dans le conteneur prévu à cet effet.



La Communauté de Communes de la Région de Beaujeu informe que « pour respecter les normes sanitaires, chaque foyer doit être équipé d'un bac roulant normalisé », en conséquence, les sacs déposés à même la voirie ne seront plus ramassés. Il est également demandé de respecter les consignes de tri ; les poubelles non-conformes ne seront pas collectées. Chaque foyer doit donc être équipé d'un conteneur, une opération groupée d'achat de conteneur est envisagée par la Communauté de Communes (prendre contact au 04.74.04.89.94). Tout déchet recyclable doit être déposé aux points d'apports volontaires et/ou en déchetterie.

DECHETTERIES

Les déchetteries de Juliénas, Villié-Morgon et Saint Didier sur Beaujeu sont ouvertes aux habitants de la Communauté de Communes de la Région de Beaujeu, qui doivent présenter un justificatif de domicile et une **pièce d'identité lors de leur passage.** Juliénas : lundi de 14 h à 18 h et samedi de 8 h à 12 h / Villié-Morgon : mardi de 14 h à 18 h, jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h, samedi de 8 h à 12 h / Saint Didier sur Beaujeu : lundi et mercredi de 14 h à 18 h, vendredi de 8 h à 12 h, samedi de 14 h à 18 h.

CHIENS

Les personnes accompagnées d'un chien doivent procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne. D'autre part, sur la voie publique, les chiens **doivent être tenus en laisse,** notamment aux abords de l'école publique et du restaurant scolaire. Les propriétaires de chiens dangereux doivent s'assurer que leur chien est toujours promené muselé et tenu en laisse par une personne majeure. Pour contribuer à la propreté du village et pour le bien être de tous, la Commune de Jullié a installé deux distributeurs de sacs pour déjections canines « Toutounet » : un à l'entrée de la place du monument, un près du parking de la salle des fêtes. Ces distributeurs sont situés près de poubelles dans lesquelles les sacs devront être déposés. Cette mesure vise à éviter **une recrudescence importante** de déjections des chiens et chats, notamment derrière le monument aux morts, sur le square, sur les trottoirs desservant l'école mais aussi près de l'aire de jeux destinés aux jeunes enfants et autour de la salle des fêtes. Pour le bien être de tous, nous remercions d'ores et déjà tous ceux qui feront preuve de civisme en utilisant ces distributeurs.

TRANSPORTS PUBLICS

La ligne d'autocars n°349 Jullié-Mâcon (Emeringes, Jullié, Chénas, Juliénas, Mâcon) est devenue une ligne de transports à la demande. A ce titre, elle ne circule que si des personnes le demandent. La demande doit être faite la veille avant 15 heures. Rien n'empêche de prévoir son déplacement plusieurs jours à l'avance. Pour un voyage le lundi, il faut appeler le vendredi au plus tard à 15 heures. Par ailleurs, vous pouvez, lors de votre appel, effectuer des réservations pour plusieurs jours et plusieurs personnes. Numéro à composer : numéro vert **0 800 869 869**. L'appel est gratuit depuis un poste fixe (lundi au vendredi de 8 h à 18 h). Il ne vous restera plus qu'à attendre le véhicule à l'arrêt et à l'horaire indiqué. 📞 Billet à l'unité : 2 € plein tarif pour tous, 1.50 € pour les scolaires et étudiants de moins de 28 ans. Un billet est valable pour un déplacement, sur l'ensemble du réseau des Cars du Rhône, pendant l'heure qui suit sa première validation (correspondances possibles, trajet retour non autorisé avec le même ticket). 📞 Carte 10 trajets : 15 € soit 1.50 € par trajet pour tous, 12.50 € pour les seniors de plus de 65 ans. 📞 Carte 40 trajets : 45 € soit 1.13 € par trajet pour tous. 📞 **Gratuit pour les élèves ou étudiants qui ont déjà un titre de transport scolaire dans le Rhône**. Des plaquettes d'informations sont disponibles au secrétariat de mairie. Des questions ? : pour toute information complémentaire concernant cette ligne, le prix du trajet, l'heure de passage à l'arrêt, ou pour recevoir une autre fiche horaire : 0 800 869 869 ou www.rhone.fr/transports.

NOUVEAUX HABITANTS

Pour faciliter la communication des informations entre la municipalité et les nouveaux habitants de Jullié, il serait souhaitable que tout nouvel arrivant se présente au secrétariat de mairie.

AVOCATS

Un service de consultations gratuites est à la disposition des justiciables aux lieux suivants : 📞 Ordre des Avocats – Palais de Justice – 1^{er} étage – 350 boulevard Gambetta 69400 Villefranche. Les personnes intéressées doivent s'inscrire directement à l'adresse sus indiquée ou par téléphone au 04.74.65.05.95 et ce une semaine avant la consultation. 📞 Maison du Département du Rhône – 48 ter, rue Général Leclerc 69430 Beaujeu, avec la participation du Conseil Général du Rhône. Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous directement auprès de l'Ordre des Avocats au 04.74.65.05.95.

VOS DROITS ET DEMARCHES

La première réponse à vos questions par téléphone au 3939 ou sur internet : service-public.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE BEAUJEU / OFFICE DE TOURISME

Toutes les informations sont disponibles sur le site : <http://www.aucoeurdubeaupolais.fr/>
Rhône Tourisme à mis en place la carte de fidélité TIP TOP, elle vous permet de bénéficier d'avantages sur les prestations de loisirs : <http://www.rhonetourisme.com/Pratique/Carte-Tip-Top>

PREFECTURE DU RHONE

Toutes les informations relatives aux cartes grises, permis de conduire, passeport, ... sont disponibles sur le site : <http://www.rhone-alpes.pref.gouv.fr/>

ERDF « Prévenance travaux »

Inscrivez vous sur le site : www.erdf-prevenance.fr afin d'être prévenu personnellement des coupures suite aux travaux prévus près de chez vous. Le service est gratuit et simple d'utilisation. En quelques clics, munis de votre facture (votre point de livraison (PDL) est nécessaire pour vous connecter), vous vous inscrivez sur le site. Une option d'envoi de l'information par SMS est en cours de développement.

Club Sourire d'Automne

Cette année, 20 personnes étaient présentes à l'Assemblée Générale le mardi 3 janvier, mais nous sommes en fait 37 adhérents qui participons **au cours de l'année à différentes manifestations**. Tradition oblige, nous avons partagé la galette des rois ce jour-là. La composition du bureau reste inchangée et nous accueillons un nouvel adhérent : M. Antoine Mathieu. Notre traditionnel concours de belote coincée a eu lieu le 24 février avec 62 doublettes. Nous remercions vivement à cette occasion la municipalité pour la mise à disposition de la salle, de notre local et pour la subvention qui nous est allouée chaque année. Merci également aux généreux donateurs de lots pour notre concours. En dehors de nos réunions régulières du **mardi tous les 15 jours, nous organisons d'autres sorties** :

↳ Le 17 avril, 8 personnes du club se sont jointes au club de Juliéna pour une sortie « grenouilles » à Montmerle.

↳ **Le 5 juin, quelques membres du club sont sortis avec nos voisins d'Emeringes et Vauxrenard pour une promenade sur le Canal de Bourgogne.**

↳ Le 3 juillet, 25 personnes ont participé à la sortie « grenouilles » à Garnerans.

↳ Le 10 juillet, nous recevons le **Club d'Emeringes pour des joutes amicales à la pétanque et à la coinche** avec 16 participants dans chaque camp. La coupe reste à Jullié.

↳ Le 24 juillet, nous recevons cette fois les clubs de Juliéna et Cenves. La coupe « Robert TRUNDE » vient à Jullié (et de 2 !).

↳ Le 2 octobre, 16 personnes vont déguster la tête de veau à Serrières.

↳ **Le 18 octobre, notre repas annuel s'est déroulé à Cenves, nous étions 25.**

Pour clore l'année, nous partageons la bûche de Noël.

Comme l'an passé, nous invitons les personnes qui ont ralenti leur activité à venir nous rejoindre...un après-midi tous les 15 jours ! L'assemblée générale s'est déroulée le 8 janvier 2013.

Bonne année à tous.

Le bureau du Club Sourire d'Automne

Le Caveau des Producteurs

Grâce à nos bénévoles, le caveau reste ouvert les dimanches de mi-mars à fin novembre.

Pour démarrer l'année 2013, nous invitons tous les bénévoles ainsi que toutes les bonnes volontés à assister à l'assemblée générale prévue le jeudi 14 mars 2013 à 19 h 00 à la salle communale.

Comme chaque année, le caveau a sélectionné ses cuvées 2011 :

- pour le Beaujolais Villages rouge : Sylvain Descombes

- pour le Beaujolais Villages blanc : EARL Georges et Vincent Rollet

- pour le Beaujolais Villages rosé : Franck Besson

Dans le cadre des animations promotionnelles du caveau, nous avons organisé plusieurs soirées dégustation (découverte des cépages blancs, ainsi que le gamay sous toutes ses formes). Nous remercions Céline (bar épicerie) de mettre en avant les vins du caveau pour **toutes ses animations et également d'avoir assuré** bénévolement la tenue du dernier dimanche de novembre.

Notre 5^{ème} édition des bréchets a encore connu une très bonne fréquentation. Pour le confort de tous, le **changement d'emplacement ainsi que la location de chapiteaux supplémentaires** se sont avérés très judicieux. Nous vous invitons dès à présent les 13 et 14 juillet 2013 pour la 6^{ème} édition.

Comme chaque année, la soirée primeurs a connu une bonne fréquentation. Nous remercions tous les participants, notamment les habitants de Jullié, qui sont venus découvrir la vie du caveau. A cette occasion, nous avons remarqué la très bonne qualité du dernier millésime.

Encore merci à tous nos bénévoles et rendez-vous le 17 mars pour l'ouverture 2013.

Contacts : Besson Franck, Sylvain Roussot

Le Bureau

La

Chasse



Communale

Réflexions 2012

2012, année du changement !

Et oui, lors de l'assemblée générale du 4 mars 2012, un nouveau bureau a été formé :

-nouveau président Laurent DARGAUD et son adjoint Jérôme ROBIN,

-notre trésorier Florian GUYENNET et son adjoint Christian SOUILHOL,

-notre secrétaire Xavier CROZET (qui n'a pas complètement rompu les ponts) et son adjoint Patrick BERTHELON.

Nous n'avons plus de garde de société à ce jour et nous espérons que nous trouverons prochainement un volontaire disponible. Si vous rencontrez des problèmes liés à la chasse, l'ensemble des membres du bureau reste à votre écoute.

Les activités cynégétiques de la saison 2012/2013 restent les mêmes que celles des années antérieures, sauf la chasse aux sangliers qui est la meilleure saison que la société de chasse puisse avoir eue, car au 1^{er} novembre 2012, sept sangliers avaient déjà été prélevés.

Puisque c'est l'année du changement, devant le nombre de participants en baisse d'année en année au banquet des chasseurs, nous avons décidé de remplacer cet événement par un méchoui de gibier (sanglier) qui se déroulera en juillet. Bien entendu, nos propriétaires seront invités et ils seront toujours les bienvenus aux mêmes conditions qu'au banquet.

Pour terminer, nous tenons à remercier les propriétaires qui nous laissent profiter de leurs terrains julliatons.

La Blague de la saison : 😊

Deux chasseurs sont en safari en Afrique. Soudain, un lion sort de la brousse et se jette sur un des gars. Après une dure bataille, il réussit à se dégager de la bête et à la faire fuir. Il rejoint alors son ami tout ensanglanté et les vêtements en lambeaux.

- Espèce d'idiot, pourquoi tu n'as pas tiré? Ce lion a failli me tuer !

- Mais tu m'as dit que c'était un fusil pour les éléphants...

PAR SAINT HUBERT, Amitiés à tous.

Le bureau de l'association

A votre calendrier !

Les dates programmées seront le **Dimanche 17 Février 2013, renouvellement de notre matinée « BOUDINS et BOULETTES à l'ancienne » et Samedi 27 JUILLET 2013** pour le **Méchoui « Sanglier » des Propriétaires et Chasseurs.**

Jullié Animations

L'association "Jullié Animations" a pour vocation d'animer le village en organisant des manifestations dans différents domaines : culturel, loisirs, sportif... Ces manifestations concourent à faire connaître notre village. La randonnée "**la Julliatonne**" qui a lieu en avril, a dû être annulée cette année le jour même, dimanche 15 avril, suite aux fortes pluies qui n'ont cessé de tomber dans la matinée et ont découragé même les plus intrépides des marcheurs. C'est ainsi, les éléments décident parfois pour nous.

"**La Promenade barbecue**" qui a pour objectif de réunir depuis quelques années les habitants de Jullié, leurs proches et amis, et permet de faire découvrir un nouveau parcours de randonnée, en général d'une dizaine de kilomètres, a eu lieu samedi 7 juillet. Une quinzaine de personnes y ont participé. Le beau temps était de la partie et la balade agréable. D'autres personnes qui n'avaient pu participer à la marche pour diverses raisons nous ont rejoints en fin de matinée pour le sympathique déjeuner champêtre qui a clos la journée.



Photo JPG

La brocante vide-greniers "**la Julliabroc**", 13^e du genre (en fait plutôt un vide-greniers), a eu lieu dimanche 12 août. Elle s'est tenue cette année sous un agréable soleil estival. Une soixantaine d'exposants y ont participé, venus de différentes régions, du Beaujolais bien sûr, mais aussi de la région lyonnaise, de l'Ain, du Mâconnais, du Clunysois, du Charolais... Les chineurs ont pu découvrir et acquérir de beaux objets de collection, des services de table en porcelaine, des bibelots, des lampes anciennes, des cuivres, des vases, du petit mobilier, des outils et objets divers en fer forgé, des couteaux, des livres, des disques, des tableaux, des jeux et jouets, des vêtements... Les bénévoles de l'association, une dizaine de personnes, et leurs proches et amis venus donner un coup de main, étaient au four et au moulin, entre les barbecues et la buvette...



Photo JPG

"La fête des marrons", ou fête des lumières, en référence aux Illuminations de Lyon, destinée notamment aux enfants de la commune, a connu samedi 8 décembre un beau succès. Se sont succédés lecture de contes au Caveau, transformé pour l'occasion, défilé aux lampions au cœur du village et dégustation de marrons, de vin chaud et de tartines julliatonnes sur la place de la fresque, animée par Jacques Zerr, alias Barbedouce, qui entonnait ses chansons traditionnelles, accompagné de son orgue de Barbarie.

Jean-Pierre Galliot



Photo JPG

Bureau de Jullié Animations Président : Jean-Pierre Galliot / Vice-président : Jean-François Perraud / Trésorier : Bertrand Corneau / Trésorière adjointe : Dominique Rollet / Secrétaire : Geneviève Laplace

Les animations en 2013

Assemblée générale : mardi 15 janvier
 Randonnée la Julliatonne : dimanche 14 avril
 Promenade barbecue : samedi 6 juillet
 Vide-greniers la Julliabroc : dimanche 11 août
 Fête des marrons : samedi 7 décembre

Association des amis du site de la Roche

L'association "Les Amis du site de la Roche" a été créée le 18 novembre 2010 pour mettre en valeur et animer ce site remarquable inscrit au Patrimoine naturel depuis 1946.

Plusieurs éléments de ce site, qui forme un bel ensemble à proximité de l'étang de la Roche, ont été rachetés l'an passé par la Communauté de Communes de la Région de Beaujeu (la CCRB qui regroupe 17 communes) : le moulin à eau, datant de la fin du 18^{ème} siècle, qui était jadis utilisé comme scierie, le four à tuiles et une partie du terrain attenant. Le séchoir du four à tuiles et le lavoir ont été loués sur la base d'un bail emphytéotique. Tous ces bâtiments vont être restaurés en tenant compte des contraintes liées à la restauration de bâtiments classés. Les premiers travaux ont commencé en novembre dernier. Ils portent sur la charpente du moulin à eau et les murs extérieurs. Les travaux, dirigés et coordonnés par Olivier Chanu, architecte du patrimoine, en collaboration avec la Communauté de Communes, comprendront trois tranches et devraient durer environ deux ans.

L'association "Les Amis du site de la Roche", affiliée à la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins" (FFAM) a pour vocation d'animer ce site dans une double démarche : sauvegarder et valoriser le patrimoine local et promouvoir les savoir-faire traditionnels dans une optique touristique qui concerne les habitants des 17 communes du canton. Le site de la Roche sera ainsi le point d'entrée nord dans le Beaujolais en venant de Bourgogne.

Après l'assemblée générale qui a eu lieu le 7 mars 2012, plusieurs membres de notre association ont visité fin mai les moulins Bruno et Gaud situés sur la Reyssouze, à Jayat, près de Montrevel-en-Bresse. Dans les années 1880-1900, cette rivière comptait 37 moulins à eau sur 75 kilomètres ! Cette première visite a été riche d'enseignements. Les deux moulins sont gérés par "l'Association des Amis des Moulins de l'Ain". Le moulin Bruno, notamment, a été restauré à des fins touristiques et pédagogiques. Il est utilisé comme musée.

Les 16 et 17 juin, nous avons participé aux "Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins" organisées entre autres par la FFAM. Les deux journées (visites guidées et libres du site et de l'église, présentation du projet...) ont connu un beau succès et intéressé les visiteurs, au nombre d'une centaine, venus de toute la région. Nous prévoyons en 2013 diverses animations : exposition, conférence sur le patrimoine, animation culturelle, non encore définie, participation aux Journées des Moulins les 14, 15 et 16 juin, et aux Journées du Patrimoine les 14 et 15 septembre. Ces animations sont réalisées en relation avec la Communauté de Communes et avec l'Office de Tourisme de Beaujeu et sa région.



Jean-Marie Schwob s'entretient avec Sylvain Sotton, président de la Communauté de Communes, lors des Journées des Moulins (photo JPG)

Ce projet communautaire concerne en premier lieu les Julliatons. Ils sont les bienvenus dans l'association (contact pour les adhésions : secrétariat, Jean-Pierre Galliot). Toutes les suggestions et informations dont ils disposent nous intéressent au plus haut point, et notamment les informations, textes, photos... sur l'activité passée du moulin et du four à tuiles. Un livre d'or à la mairie permet à tous de s'exprimer.

J.-P. Galliot, Secrétaire de l'association



Les travaux ont débuté fin novembre (photo JPG)

L'école

Présentation :

Les cours ont lieu de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Il y a deux classes : la petite classe, classe de Anne-Catherine Belin qui accueille les élèves de la toute petite section (2ans) au CP et la grande classe, classe de Mélanie Gomes qui reçoit les élèves du CE1 au CM2.

Vous pouvez contacter l'école au 0474044349, mais en dehors des heures de cours.

Notre école fait partie du réseau Richesses qui regroupe les écoles du RPI Cenves-Serrières, du RPI Emeringes-Vauxrenard, de Juliéνας, de Chénas et de Chiroubles.

Voici une petite rétrospective de 2012 :

« Dans le cadre des sciences, le mardi 10 janvier nous sommes allés au planétarium. Le matin nous avons travaillé sur les ombres et les phases de la lune. **L'après midi, nous sommes allés voir la séance** : le système solaire et les étoiles. » *Mathilde CM2*

« Mardi 10 janvier, nous avons pris le car pour aller près de Lyon. Nous avons regardé un film au plafond, sur la coupole, l'histoire de la Petite Taupe et aussi, nous avons visité le zoo du ciel avec les animaux en étoiles. Après le pique-nique, nous avons fait trois ateliers avec un monsieur pour bien comprendre pourquoi il fait jour et pourquoi il fait nuit. » *Les GS-CP-CE1, extrait de l'ancien site*

« Nous sommes allés au théâtre de Belleville, le jeudi 12 janvier. On a regardé deux pièces de théâtre dont *Drôle de grammaire*. » *Tomás, Margot CM2*

« Pour le projet des incorruptibles avec le réseau Richesses, nous avons lu six livres et fait un questionnaire. **Puis, nous avons rencontré l'illustratrice du livre *Mon cœur n'oublie jamais* : Violaine Marlange.** » *Erine et Jeanne CE2-CM1*



« **En sport, nous jouons aux boules lyonnaises.** Il y a des activités d'entraînement de tirs : le pneu et les quilles et de points, le damier, les cinq cibles et la double cible. Ces activités nous préparent à jouer au jeu traditionnel des boules lyonnaises. Le jeu consiste à lancer ses boules le plus près du but. Chaque joueur a 2 boules, il y a 4 joueurs par équipe. Celle qui a le plus de points a gagné. » *Emmy, Rafael, Benoît, extrait de l'ancien site*



« Nous sommes allés à Diverti parc pour découvrir d'autres sports, en sortie de fin d'année scolaire. Nous avons fait des labyrinthes, de l'accrobranche et d'autres jeux. » Rémi et Manon CM1-CE2



« Lors de la semaine du goût, nous avons travaillé sur le miel. Le papa d'Anaïs et Evan nous a montré les sortes de ruches et les outils. Ensuite nous avons dégusté différents miels. Nous avons fait de la pâtisserie à base de miel (croissant au miel, pain d'épices et pizza). » Emmy et Lénore CM1-CE1

« Cartes de vœux : il y a des sapins et des étoiles. Elles sont pour les anciens du village. » Diégo et Lynn CE1

« Nous participons au projet école et cinéma. Nous sommes allés voir Le loup blanc et Pierre et le loup. » Hugo et Rafael. CM2-CE2

« En rencontre, nous avons fait de la danse : des groupes la danse classique, des groupes la danse irlandaise et des groupes le flamenco. » *les CP-maternelles*



A compter de janvier 2013, vous pouvez suivre quelques événements de l'école sur le nouveau site du réseau Richesses : <http://reseau-richesses.blogs.laclassse.com/>

Nous souhaitons à chacun une bonne année 2013.

Syndicat Viticole

Une année exceptionnelle !

L'année 2012 restera gravée dans la mémoire des viticulteurs. Tout a commencé avec les fortes gelées de février, suivies d'un début de printemps sec et exceptionnellement doux provoquant un débourrement très rapide. La pluie a fait son arrivée début avril sans que l'on ait vraiment l'impression qu'elle s'arrête avant fin juillet... Les températures relativement clémentes associées à une hygrométrie toujours élevée, il n'en fallait pas plus pour que les maladies cryptogamiques explosent. Tout d'abord le mildiou, puis l'oïdium, ont montré parfois les limites de certains produits phytosanitaires. La période de travail a été intense car la pousse continue de la vigne a laissé peu de répit aux vigneron cet été (on parle de 30% de travail en plus cette année...) Au 15 août, la situation paraissait difficile avec une récolte s'annonçant faible, même si, pour une fois, Jullié a été une des seules communes épargnée par la grêle, avec une inquiétude aussi sur la qualité du millésime. Heureusement, le mois précédant la récolte a été beaucoup plus clément et la qualité fut au rendez-vous pour donner des vins ronds et gourmands.

Pour l'ensemble du Beaujolais, la récolte est exceptionnellement faible et provoquera de nombreuses cessations d'activités. Les cours du vins repartis à la hausse n'enrayèrent que partiellement le phénomène. Après de nombreuses années difficiles, où l'offre supérieure à la demande entraînait une chute des cours perpétuelle, il est surprenant aujourd'hui de voir certains opérateurs s'inquiéter du manque de disponibilités...





Le Sou des Ecoles

Le sou des écoles est une association à but non lucratif qui a pour vocation le financement des activités scolaires pour les enfants scolarisés sur la commune : sorties culturelles ou sportives, intervenants, voyages scolaires, etc.

L'association fonctionne grâce à différentes sources de financement : les cotisations des parents d'élèves et surtout les bénéfices rapportés par les différentes manifestations organisées tout au long de l'année scolaire. Le sou des écoles souhaite pour organiser ces manifestations associer les familles des enfants scolarisés mais également tous les habitants de la commune.

Durant l'année 2011-2012, de nombreuses actions ont été financées par le sou des écoles :

- Transports, entrées, prestations des intervenants lors des sorties (Diverti parc, la Ferme du Roland, sortie cinéma à Belleville...)
- Matériel des classes : jeux, CD, DVD, matériel informatique et vidéo
- Arbre de Noël : spectacle de Noël, cadeaux aux classes et garderie, goûter, friandises

Environ 80 % des activités scolaires et une partie des achats de matériel scolaire sont financés par le sou.

Les enfants ont autant besoin du sou des écoles que le sou a besoin des parents, alors...**n'hésitez pas à vous joindre à nous**.

Cette nouvelle année scolaire a débuté par les « 30 ans de la Fête du Vin Nouveau » le dimanche 14 octobre et malgré une météo encore un peu capricieuse, la journée fut animée par les clowns, les magiciens, la mini-ferme, et bien entendu par la traditionnelle course de tonneaux...

Merci à nouveau à tous les Julliatons et Julliatonnes présents lors cette belle journée....





Des manifestations ont eu lieu sur la fin d'année :

- Vente de Chocolats,
- Vente de Lasagnes, le 7 décembre 2012,
- **Fête de Noël pour les enfants de l'école le 21 décembre 2012,**

...d'autres sont à venir :

- Vente de pizzas, le 8 février 2013 ;
- Le traditionnel Loto, le 24 mars 2013 ;
- **Chasse aux œufs, le 6 avril 2013 ;**
- Vente de fleurs, le 4 mai 2013 ;
- **Vente de pizzas, en Juin 2013, pour clore l'année scolaire....**

Assemblée Générale

Elle a eu lieu le 28 juin, 13 familles étaient présentes.

Pour cette nouvelle année, l'école accueille 34 élèves, ce qui représente 25 familles.

Quelques changements ont eu lieu lors des élections, avec entre autre le départ de la présidente Vanessa Gatinet, et l'organisation est désormais la suivante :

- | | | | |
|-------------|--------------------|----------------------|----------------------|
| -Présidente | : Carole CONDET | -Vice présidente | : Joëlle BOURDAUDHUI |
| -Trésorière | : Christine DELAYE | -Trésorière adjointe | : Pascale SANCTUS |
| -Secrétaire | : Cécile SERMET | -Secrétaire adjointe | : Karine BUIS |
| -Assesseur | : Jennifer BRANDAO | | |

Toute l'équipe du sou des écoles remercie la municipalité ainsi que les bénévoles qui se sont investis lors des différentes manifestations.

Nous comptons cette année encore sur votre soutien.

Les cadets de Jullié

Julliatonnes, Julliatons,

Les Mayas annonçaient la fin du monde en 2012. Que Nenni !! Ah-Mun, leur tout-puissant dieu de l'agriculture (et à n'en point douter, de la viticulture) nous a sauvés. Pourquoi ? Il savait que l'œuvre des Cadets n'était pas terminée.

Et puisque l'on a survécu à la fin du monde, on doit en profiter pour vivre de nouvelles aventures... Et ça tombe bien, les Cadets sont là pour ça !!

Après une première année d'apprentissage, les cadets sont donc de retour pour de nouvelles péripéties !!

Pour cette deuxième année, nous avons encore prévu de vous faire passer de bons moments en notre compagnie.

Mais pour commencer, nous souhaitons remercier toutes les personnes qui nous ont accompagnés lors de nos manifestations durant cette année 2012, ainsi que tous les vigneron et le bar « Chez Céline » pour le soutien qu'ils nous ont apporté.

L'année 2012 a ainsi été une année de réussite tant au niveau de la vente de saucissons, de la friture, ou de la pétanque des Cadets.

C'est pourquoi nous vous réservons une année 2013 encore plus flamboyante et festive : tout d'abord, nous renouvellerons la vente de saucissons cuits dans la braise qui avait été notre plus gros succès de 2012. Elle se déroulera à la période de fin de taillage, fin mars / début avril.

Ensuite et pour la troisième année consécutive, la pétanque des Cadets sera au rendez-vous de 2013, le **vendredi 16 Août** en semi-nocturne. Nous espérons vous y retrouver nombreux pour à nouveau entendre les carreaux pleuvoir et les verres s'entrechoquer.

Enfin, et si cela est possible, nous avons envie de mettre diverses animations en place le **samedi de la fête du vin nouveau** pour que cette période de fête dure encore plus longtemps.

Ami(e)s Julliaton(ne)s, que l'année 2013 vous soit merveilleuse. A très vite.



Les Cadets de Jullié

Si vous souhaitez passer de bons moments à nos côtés, n'hésitez pas à nous rejoindre ... Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !!

Et n'oubliez pas, si vous voulez continuer à profiter d'animations tout au long de l'année, soutenez TOUTES les associations de Jullié.



1er avril 2012

Amicale des Donneurs de Sang

Les manifestations de l'année 2012 :

Concours de belote : 19 Février 2012
42 doublettes toutes primées

Voyage à VULCANIA : 16 Juin 2012
participants : 26 adultes et 6 enfants



Arbre de Noël : 22 Décembre 2012
Apéritif dînatoire pour les amicalistes et remise des cadeaux par le Père Noël aux enfants.

CALENDRIER 2013

Dimanche 17 février 2013 : CONCOURS DE BELOTE JULLIE

Samedi 21 Décembre 2013 : ARBRE DE NOEL

Courant Mai ou Juin : VOYAGE ouvert à tous

ASSEMBLEE GENERALE : mercredi 30 janvier 20 heures à la Maison Véron (Juliéнас)

Vous pouvez nous rejoindre à l'amicale. Adressez-vous à : Midey Sandrine : 04/74/04/46/45 ou Roussot Thierry : 04/74/04/49/58

« Une goutte de sang est une étoile merveilleuse qui redonne espoir à celui qui souffre et transforme le généreux donateur en magicien, qui lui seul, est capable de donner la vie par quelques gouttes dans une tubulure, telle une baguette magique »

Donner son sang est un acte généreux , solidaire et responsable qui permet chaque année de soigner 500 000 malades. 8000 dons sont nécessaires par jour.

Alors n'hésitez pas ! Donnez votre sang !

La collecte est organisée à la Salle des Fêtes de Juliéнас



Les sapeurs pompiers

Beaucoup de changements ont eu lieu pendant cette année 2012.

Nous avons fusionné courant 2012 afin d'être prêts dans l'avenir à créer un centre unique. Actuellement, nous travaillons et nous intervenons en commun. Nous avons pour l'instant deux lieux de départ, Juliéнас et Emeringes. Nous nous organisons afin que nos départs soient rapides. Nous avons créé quatre équipes de garde qui se relèvent toutes les semaines. Chaque dimanche, une manœuvre se déroule sur l'une des communes que nous défendons, afin de bien connaître notre secteur et de se familiariser aux spécialités de certains lieux. Nous avons aussi étendu notre secteur d'intervention, nous intervenons sur la commune de Cenves depuis juin 2012.

Les véhicules

Le SDIS du Rhône nous a doté d'un FPT, fourgon pompe tonne, véhicule d'incendie avec une capacité de 2500 litres et armé par six agents.

Changement du VSAV, véhicule de secours et d'assistance aux victimes, qui nous permet d'intervenir avec plus de sécurité.

Affectation d'un VLTT, véhicule léger tout terrain, pour les interventions diverses et en terrain accidenté.



Le personnel

Suite au regroupement des 2 casernements, l'effectif est à ce jour de trente-quatre agents composé de un officier, cinq sous-officiers, neuf caporaux et dix-neuf sapeurs. Le nombre d'interventions a augmenté fortement en 2012, environ une centaine en tout. Pour cela, il nous faut rester vigilants et penser à recruter en permanence. Cette année, cinq recrutements sont à noter : Cyril Zana, Elyse Bonnard, Noémie Morel, Arsène Guillot et Tanguy Balvay. Nous leur souhaitons une longue carrière chez les pompiers. Les personnes intéressées sont les bienvenues, vous pouvez vous faire connaître auprès de chaque pompier ou venir nous rencontrer chaque dimanche matin à 8 heures à la prise de garde.

Les chefs de casernement : Sébastien PIQUAND et Alain CHAMBARD

Les présidents de nos amicales vous remercient pour l'accueil que vous réservez à nos sapeurs-pompiers lors de leurs passages pour les calendriers.

Les présidents d'amicales : David Mahuet et Paul Desmaris



MARPA La Fleurisienne

La Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées (Marpa) de Fleurie a ouvert en janvier 2011.

La Marpa est une petite unité de vie de 24 résidents maximum, destinée aux personnes âgées valides qui souhaitent bénéficier d'un cadre de vie accueillant et sécurisé au centre de la commune de Fleurie, dans une ambiance familiale. Tous les résidents habitent des logements individuels adaptés à la perte progressive d'autonomie et au handicap, tous dotés d'un accès privé. Chaque résident aménage son logement avec son propre mobilier. Les nombreux espaces communs de la maison offrent un cadre de vie communautaire, convivial, stimulant les relations sociales. La sécurité est assurée 24 h sur 24 grâce à une présence en continu le jour et des astreintes ou des gardes de nuit et un système de téléassistance. La Marpa est ouverte sur l'extérieur. Elle favorise la liberté de choix, de déplacement et d'accueil.

La Marpa n'est pas une structure médicalisée. Les résidents bénéficient de soins médicaux éventuels dans les mêmes conditions qu'à leur domicile.

Marpa la Fleurisienne – Place de la Dime – 69820 Fleurie – Tél 04.74.69.51.93



L'année dernière, au moment de rédiger notre information, nous étions en attente de la décision de l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé) sur notre candidature à la création d'une E.S.A. (Equipe Spécialisée Alzheimer). L'année 2012 nous a apporté une réponse positive en confiant ce service au SSIAD de l'A.I.A.S.A.D. sur les cantons de BEAUJEU, MONSOLS, LAMURE et 8 communes du canton de BELLEVILLE.

C'est sur ordonnance médicale de médecins spécialisés ou du médecin traitant que l'infirmière coordinatrice et les professionnels agréés prendront contact avec la personne concernée et son entourage pour mettre en place des interventions (15 séances d'environ 1 heure chaque année avec au moins une séance par semaine) Il ne s'agira pas de se substituer aux médecins qui restent seuls compétents pour la prescription de médicaments, mais d'aider le patient à maintenir ou améliorer son autonomie à domicile et à accompagner son (ou ses) aidant(s) dans les actes de la vie quotidienne.

L'E.S.A. deviendra progressivement opérationnelle au cours du mois de novembre 2012.

Un travail de réflexion, mené il y a quelques années autour des projets d'Etablissement et de Services, doit être remis à jour en parallèle avec notre démarche « QUALITE » et examiner plusieurs points importants : - la prévention des risques - les actions en faveur de l'autonomie et de la qualité de vie - la coordination avec les usagers et les aidants et entre les services de l'Association (professionnels et bénévoles) – la coordination entre les professionnels extérieurs (Médecin – Infirmier(e) – Kinésithérapeute – Pédicure ...) Cette réflexion sera menée avec des représentants du Conseil d'Administration et du personnel.

D'autre part, 2013 est l'année du renouvellement de notre certification « QUALITE » auquel nous travaillons en permanence.

Le Conseil d'Administration, le personnel administratif et le personnel de terrain sont tous fortement impliqués dans tout ce qui peut et doit satisfaire au mieux vos besoins.

<i>Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2012</i>		Ensemble de l'activité	dont Jullié
Services de soins :	Personnes soignées :	128	3
Aide ménagère	Heures réalisées :	37 596	1 064
	Personnes aidées :	326	8
Service mandataire	Heures réalisées :	7 210	113
	Employeurs :	25	1
Portage de repas	Repas livrés	8 922	0
	Personnes ou familles servies	80	0
Petit bricolage	Heures réalisées	0	0
	Personnes aidées	0	0
Nombre d'intervenantes		85	2

HORAIRES D'ACCUEIL DANS LES LOCAUX ET PERMANENCE TELEPHONIQUE:

Du lundi au vendredi: de 8H30 à 12h00 & de 14h00 à 17h30

Le Samedi: de 10h00 à 11h30

En dehors de ces horaires, le week-end et les jours fériés, un répondeur automatique est à votre disposition

Aide: aiasad.beaujeu@wanadoo.fr / **Soins:** aiasad.beaujeu.ssiad@wanadoo.fr

Vous pouvez également vous rendre sur notre site:

<http://www.aideetsoinsbeaujeu.fr/>



La Communauté de communes s'engage à la rénovation de l'habitat privé

La Communauté de Communes de la Région de Beaujeu (CCRB) a décidé - à travers son Programme Local de l'Habitat (PLH) - **d'améliorer l'habitat des ménages modestes et de favoriser les économies d'énergie.**

Dans le cadre d'un Protocole territorial d'aide à la rénovation thermique des logements privés, la Communauté a instauré une aide financière à destination des ménages qui souhaitent réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique, soit 500 € par logement.

Cette prime est conditionnée à la réalisation d'un gain énergétique d'au moins 25% après travaux.

D'autres aides financières attribuées sous conditions peuvent aussi être sollicitées par l'ANAH ou l'Etat pour les propriétaires occupants ou les propriétaires de logements locatifs.

Ces subventions sont conditionnées à la réalisation d'un diagnostic du logement pour évaluer soit sa performance énergétique, soit son niveau de dégradation. Les rapports d'évaluation (grille de dégradation, évaluation énergétique) sont pris en charge financièrement par la CCRB et sont réalisés par le PACT du Rhône.

Si vous êtes intéressés, la Communauté organise des permanences conseils, libres d'accès, tous les 3èmes mercredis du mois.

Ces permanences sont assurées par deux associations : le Pact du Rhône pour une information générale sur l'habitat et Hespul pour des conseils en énergie (présent uniquement le matin).

Ces conseillers vous recevront en deux lieux : au siège de la CCRB, de 10H à 12H et à la Mairie de Fleurie, de 14H à 16H

Planning des permanences de 2013 : 16 janvier, 20 février, 20 mars, 17 avril, 15 mai, 19 juin, 17 juillet, 18 septembre, 16 octobre, 20 novembre, 18 décembre.

Personne à contacter à la CCRB : Carole BERNARDI, chargée de mission Aménagement du territoire. Tél Accueil : 04 74 04 89 94. Courriel : ccrb.sig@orange.fr



L'A.D.M.R. du Canton de Beaujeu

« Maison des Services » Le Cep – 69430 LANTIGNIÉ

Tél : 04 74 04 87 92 – Fax : 04 74 69 50 93 Mail : mds.lantignie@laposte.net

L'AMDR du CANTON DE BEAUJEU intervient dans tous les villages de la Communauté de Communes

Une grossesse, une naissance, une maladie, une hospitalisation, le décès d'un membre de la famille, une situation familiale difficile, une difficulté éducative,... Pour toutes ces situations, ou pour d'autres, l'ADMR peut vous seconder. Nous vous rappelons que l'ADMR du canton de Beaujeu propose également les services de garde d'enfants et d'aide aux personnes âgées. Un conseil social à l'écoute de vos besoins. Le sens de l'écoute est une qualité dont doit faire preuve tout professionnel de l'intervention à domicile. Aider, ce n'est pas être capable de savoir ce qui est bon pour l'autre, mais lui permettre de le découvrir par lui-même. Pour chaque situation, l'ADMR a des solutions, et des professionnelles qualifiées à vous proposer 1 TSIF (Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale)/ 2 Aides à domicile L'association, par le biais de son responsable village, établit un devis personnalisé en fonction de la demande. Cette intervention peut être prise en charge par la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général, la MSA ou d'autres organismes particuliers. Possibilité de payer en CESU préfinancés. 50 % des sommes versées sont déductibles des impôts.

L'Association est gérée par des bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Vous habitez JULLIÉ et vous avez besoin d'aide, contactez votre responsable village : Geneviève Laplace -

Tél : 04.74.04.43.13. Vous pouvez aussi venir nous rencontrer à la : **MAISON DES SERVICES** Le Cep – 69430

LANTIGNIÉ. **Horaires de permanence** : Tous les matins, du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et les après midi les : lundi, mardi et jeudi de 13 h à 16 h.

Une page d'histoire...

LE MONUMENT AUX MORTS DE JULLIE

(Texte Paul DAILLER)

□

C'est lors du conseil municipal du 22 juin 1919, que Louis BALLAND, maire, proposa « *d'élever un monument aux enfants du pays morts au champ d'honneur* ». Le conseil approuva immédiatement.

Monsieur AGUETANT, poète, écrivain, demeurant à JULLIE, très affecté par la mort de son frère Charles, au début de la guerre, devant la ville de Saint-Dié, **s'impliqua fortement**.

Le 9 novembre 1919, Pierre AGUETANT écrit un poème « *A NOS MORTS* », ce poème édité sur une plaquette de luxe est vendu au profit du monument aux morts*.

Son ami Félix DUMAS, architecte, statuaire, fit le projet du monument de JULLIE.

Le 04 janvier 1920, un comité pour l'érection du monument aux morts fut créé, Monsieur le Maire Louis BALLAND en sera le président, PERRACHON, adjoint, sera le trésorier, les membres seront C. ROLLET, J. MORIN, J.P GONON, J. CORSIN.

Le projet de Félix DUMAS est retenu pour 21500 frs. Monsieur DUMAS est un artiste très connu. Il est lauréat **des Artistes Français à Paris, membre du jury de l'école nationale des Beaux Arts, membre du Comité régional des Arts appliqués**. A cette époque, il a déjà réalisé les monuments aux morts de SAINT GEORGES DE RENEINS, COLLONGES au MONT D'OR, VIVANS dans la Loire, mais aussi des façades comme l'Hôtel de la mutualité à LYON, puis aux BROTTAUX, il a travaillé dans les chapelles des églises (SAINT CHAMOND...). Plus tard, il a réalisé notamment le monument aux morts de CENVES avec la participation de Pierre AGUETANT.

Dans la séance du 14 Janvier 1923, sous la présidence de J.M.L PERRACHON, est discuté le financement du monument (souscription, subvention Etat, Département).

Lors de la séance du conseil du 26 Août 1923, constat est fait de la fin des travaux de l'érection du monument, l'exécution est réussie et parfaitement conforme au devis.

Un comité d'organisation de l'inauguration est constitué sous la présidence de Monsieur BERTHIER. Cette inauguration est fixée au dimanche 21 Octobre 1923.

Pierre AGUETANT se mobilise de nouveau très fortement et réalise le carton d'invitation** en utilisant son poème « *LES MORTS DE LA GUERRE*, » extrait de son célèbre livre publié en 1922 « *LE POEME DU BEAUJOLAIS* », avec les illustrations de ses amis peintres Eugène BROUILLARD et Pierre COMBET-DESCOMBES.

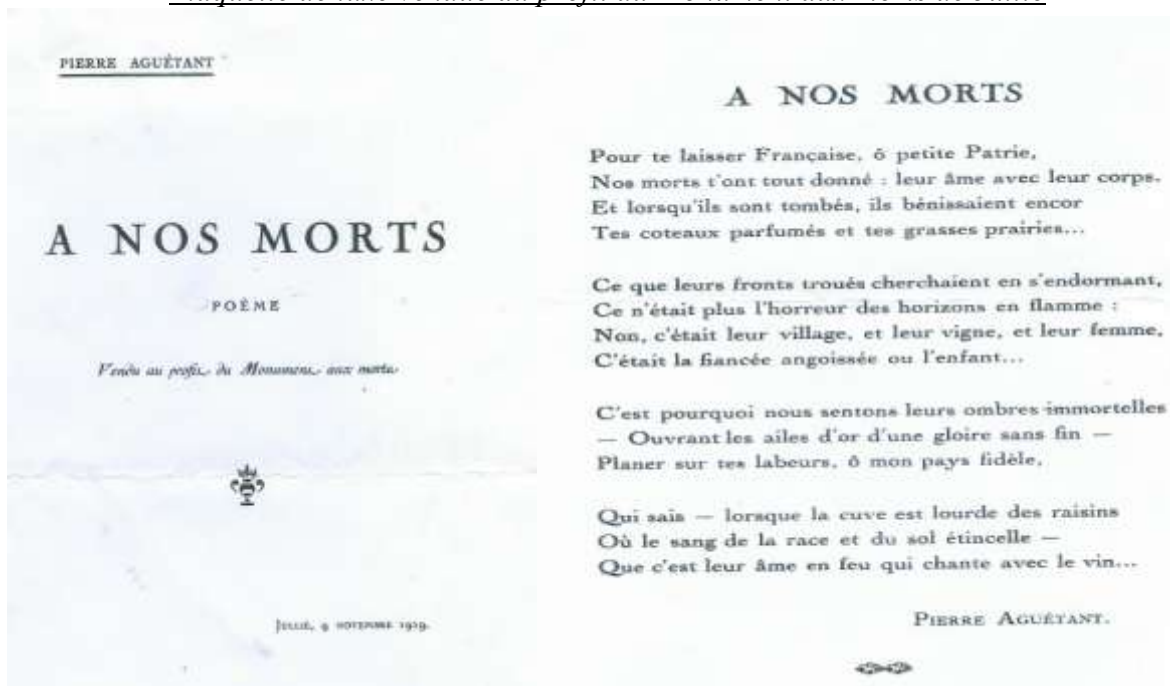
□

Cette inauguration sera extraordinaire...mais c'est pour le prochain bulletin ... si vous le voulez bien !

□

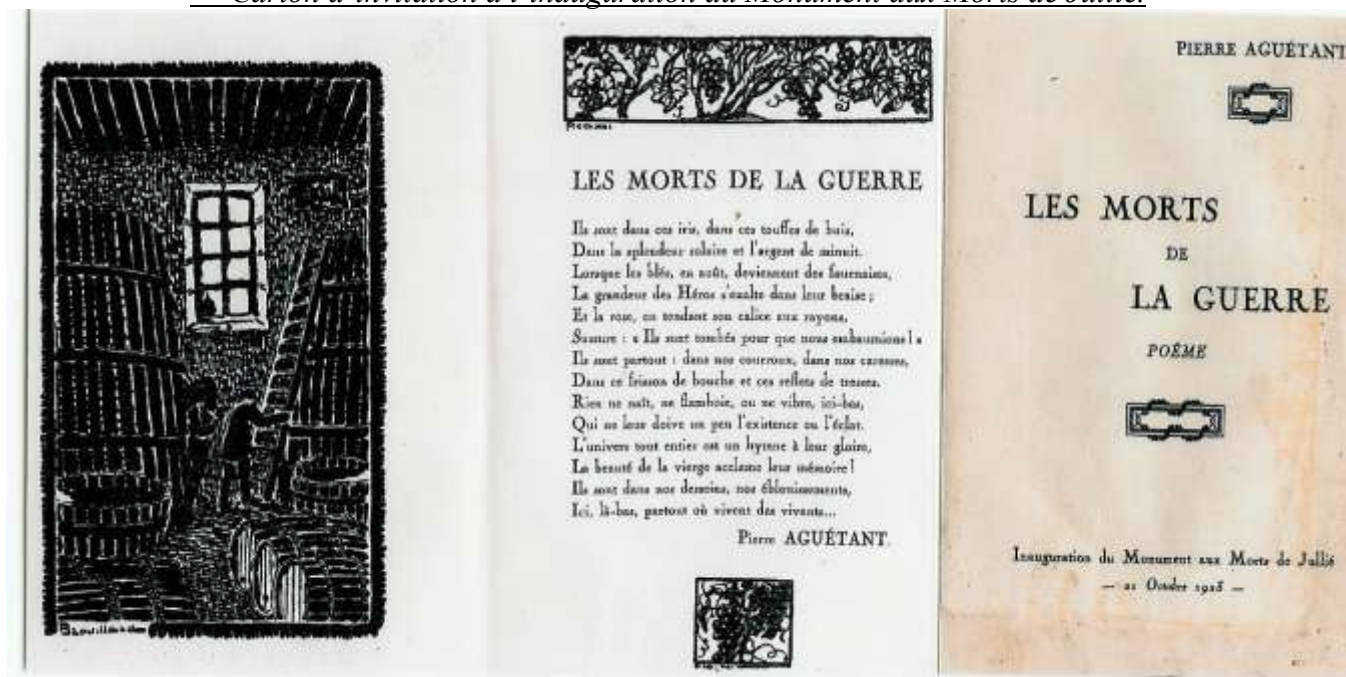
Sources : Archives Mairie JULLIE, Documents J.M ROUCHON (Petit fils de Pierre AGUETANT), documents Maryse CORSIN, Documents Paul DAILLER.

* Plaquette de luxe vendue au profit du Monument aux morts de Jullié



✕

** Carton d'invitation à l'inauguration du Monument aux Morts de Jullié.



État Civil - Année 2012

Naissances

Marcel André Georges ROLLET – le 18 mars à Mâcon
Fils de Marie-Laure Meunier et de Vincent Rollet – Le Bourg

Annabelle POMET – le 30 avril à Mâcon
Fille de Steffi Brückner et de André Pomet – Le Bourg

Lola DUFETRE – le 16 juin à Mâcon
Fille de Emilie Perraut et de Loïc Dufetre – La Neyrie

Samuel DEPARDON – le 12 août à Mâcon
Fils de Anne Alcazar et de Yoann Depardon – La Neyrie

Nohlan VILLAZ – le 8 décembre à Mâcon
Fils de Laëtitia Bossu et de Steven Villaz – Le Moulin Aujas

Mariage

Virginie JAMBON et Jérôme ROBIN – le 21 juillet à Jullié

Décès

Marie Arlette MARTIN – le 6 août à Gleizé – 76 ans

Noël Célestin BRIDAY – le 30 novembre à Jullié – 89 ans



Associations locales

SOURIRE D'AUTOMNE – M. Roland DESCOMBES – Les Paquelets 69840 Julié

JULLIÉ ANIMATIONS – M. Jean-Pierre GALLIOT – Le Bourg 69840 Jullié

SOU DES ECOLES – Mme Carole CONTET – Les Grangers 69840 Jullié

SYNDICAT VITICOLE – M. Jérôme CORSIN – Le Bourg 69840 Jullié

DONNEURS DE SANG – Mme Sandrine MIDEY – Le Bourg 69840 Julié

CAVEAU – M. Franck BESSON – Les Chanoriers 69840 Jullié

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS – M. Joël ROLLET – Le Moulin Aujas 69840 Jullié

SOCIÉTÉ DE CHASSE – M. Laurent DARGAUD – Charnay 69840 Jullié

LES CADETS DE JULLIÉ – M. Teddy DESCOMBES – Les Vignes 69840 Jullié

LES AMIS DU SITE DE LA ROCHE – M. Médéric DE SERRES – Les Chanoriers 69840 Jullié

JULLIÉ - Calendrier des manifestations 2013

JANVIER

- Jeudi 3 : **Vœux du Maire à 18 h 30 (salle des fêtes)**
- Mardi 8 : **Assemblée Générale du Club Sourire d'Automne (local du club)**
- Samedi 12 : Fête des Classes en 3 (salle des fêtes)
- Mardi 15 : Assemblée Générale de Jullié Animations (salle communale)
- Mardi 15 : **Bambin'ou (salle des fêtes)**
- Samedi 19 : St Vincent des Vignerons (salle des fêtes)
- Mercredi 30 : Assemblée générale Amicale des Donneurs de Sang (maison Véron Juliéнас)

FÉVRIER

- Jeudi 14 : **Bambin'ou (salle des fêtes)**
- Dimanche 17 : **Concours de belote de l'Amicale des Donneurs de Sang (salle des fêtes)**
- Dimanche 17 : Vente de boudin/boulettes de la Société de Chasse (square)
- Vendredi 22 : **Concours de belote coinchée du Club Sourire d'Automne (salle des fêtes)**

MARS

- Jeudi 14 : Assemblée générale du Caveau (salle communale)
- Samedi 16 : Congrès départemental des DDEN (salle des fêtes)
- Dimanche 17 : Ouverture du Caveau
- Dimanche 24 : Loto organisé par le Sou des Ecoles (salle des fêtes)
- Fin mars/début avril : Vente de saucissons organisée par les Cadets (place du village)

AVRIL

- Dimanche 14 : Randonnée organisée par Jullié Animations

MAI

- Samedi 4 : **Vente de plançons/fleurs organisée par le Sou des Ecoles (cour d'école)**
- Mercredi 8 : Commémoration

JUIN

- 14/15/16 : Journées des Moulins organisées par les Amis du Site de la Roche

JUILLET

- Samedi 6 : Promenade barbecue organisée par Jullié Animations
- 13 & 14 : Fête du Caveau (repas bréchets) (place du village)
- Samedi 27 : Méchoui « sanglier » organisé par la Chasse (salle des fêtes)

AOÛT

- Dimanche 11 : Brocante vide-greniers organisée par Jullié Animations
- Vendredi 16 : Pétanque semi-nocturne organisée par les Cadets (boulodrome Moulin Aujas)

SEPTEMBRE

- 14 & 15 : Journées du Patrimoine organisées par les Amis du Site de la Roche

OCTOBRE

- Dimanche 13 : Fête du Vin Nouveau organisée par le Sou des Ecoles

NOVEMBRE

- Lundi 11 : Commémoration
- Jeudi 21 : Dégustation du Beaujolais Nouveau des producteurs locaux au Caveau

DÉCEMBRE

- Samedi 7 : Fête des Marrons organisée par Jullié Animations (square)
- Vendredi 20 : Arbre de Noël du Sou des Ecoles (salle des fêtes)
- Samedi 21 : **Arbre de Noël de l'Amicale des Donneurs de Sang (maison Véron à Juliéнас)**

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	2
Le budget communal	3
La vie des commissions communales	5
Les services destinés aux enfants	9
Lutte contre la sclérodémie	10
Relais Assistantes Maternelles	11
Informations	12
Club Sourire d'Automne	16
Caveau des producteurs	16
La Chasse Communale	17
Jullié Animations	18
Association des Amis du Site de la Roche	20
Ecole	21
Syndicat Viticole	25
Sou des Ecoles	26
Les Cadets de Jullié	28
Amicale des Donneurs de Sang	29
Sapeurs Pompiers	30
Marpa La Fleurisienne	31
AIASAD	32
La communauté de communes s'engage à la rénovation de l'habitat privé	33
ADMR du Canton de Beaujeu	33
Une page d'histoire : le monument aux morts de Jullié	34
Etat Civil année 2012	36
Associations	36
Calendrier des manifestations 2013	37

Les articles sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs

Economisons du papier !

En communiquant votre adresse courriel au secrétariat de mairie (envoyez un mail à mairie.jullie@wanadoo.fr) nous vous adresserons les informations distribuées habituellement dans les boîtes aux lettres.

Pensez-y ! Consultez le site internet de la commune, il est régulièrement mis à jour (informations, manifestations des associations,...) : **www.jullie.fr**

Découvrez le bulletin municipal en couleur sur le site de la mairie.

Le Conseil Municipal



Composition du conseil municipal : en haut, de gauche à droite, J-Y.LOUPFOREST, M.NICOLOSI, M-F.LEROUSSEAU, D.PEILLER, E.PERRAUD, D.ROLLET, J.ROLLET.

En bas, de gauche à droite : J-Y.NAUDIN, J.BRET, maire, J.CORSIN, premier adjoint, R.SAVOYE, deuxième adjoint.

PHOTO DES CONSCRITS EN PAYSAGE avec le titre Les conscrits de la classe en 3 et sous la photo : photo R. BONIN